

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE DE
LA VALLEE-DU-RICHELIEU

AVIS DE CONVOCATION

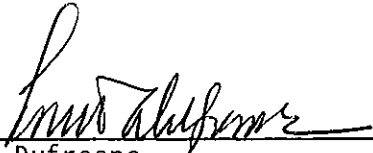
Messieurs Honorius Charbonneau, préfet
André-Guy Trudeau, préfet-suppléant
Claude Bégin, conseiller
Ferdinand Borremans, conseiller
Paul Bousquet, conseiller
Michel Breton, conseiller
Michel Chapdelaine, conseiller
Pierre Cloutier, conseiller
Marcel Dulude, conseiller
Georges Flores, conseiller
René Gendron, conseiller
Claude Larose, conseiller
Jean-Charles Marcil, conseiller
Bertrand Poulin, conseiller
Frédéric Trépanier, conseiller
Wildor Vigeant, conseiller

Avis spécial vous est donné, par le soussigné, Louis Dufresne, secrétaire-trésorier, qu'une séance spéciale du Conseil de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-du-Richelieu est convoquée par les présentes, par moi, pour être tenue en la Salle du Conseil Municipal, au 1585, rue Montarville, Saint-Bruno-de-Montarville, le mercredi 10 février 1982, à 20 heures, et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1. Constatation de la signification de l'avis de convocation
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 janvier 1982
3. Adoption du règlement NO 1 concernant le jour des séances ordinaires du Conseil

4. Adoption du règlement NO 2 concernant l'heure des séances ordinaires du Conseil
5. Adoption du règlement NO 3 concernant le lieu de session du Conseil, la localisation du bureau de la MRC et la localisation du bureau du secrétaire-trésorier
6. Ouverture d'un compte de banque et autorisation des signatures
7. Nomination d'un conseiller juridique
8. Avis de motion concernant l'établissement d'un tarif applicable aux déplacements des membres du Conseil
9. Demande de renseignements à chaque municipalité membre concernant l'aménagement du territoire
10. Engagement d'une secrétaire
11. Correspondance
12. Questions du public
13. Varia
14. Levée de l'assemblée

Donné ce vingt-sixième jour de janvier
mil neuf cent quatre-vingt-deux



Louis Dufresne
Secrétaire-trésorier

Note: Des sujets pourront être ajoutés à cet ordre du jour au début de la séance à la condition que tous les membres soient présents.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE
DE LA VALLEE-DU-RICHELIEU

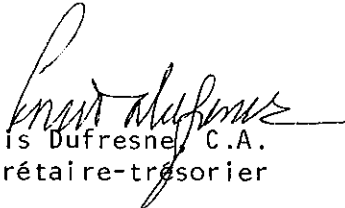
CERTIFICAT DE SIGNIFICATION D'UN AVIS SPECIAL PAR ECRIT

Je, Louis Dufresne, secrétaire-trésorier, domicilié au 1810, rue
McTavish, à Saint-Bruno-de-Montarville, certifie sous serment
que j'ai signifié l'avis spécial par écrit d'autre part, à:

Messieurs Honorius Charbonneau, préfet
André-Guy Trudeau, préfet-suppléant
Claude Bégin, conseiller
Ferdinand Borremans, conseiller
Paul Bousquet, conseiller
Michel Breton, conseiller
Michel Chapdelaine, conseiller
Pierre Cloutier, conseiller
Marcel Dulude, conseiller
Georges Flores, conseiller
René Gendron, conseiller
Claude Larose, conseiller
Jean-Charles Marcil, conseiller
Bertrand Poulin, conseiller
Frédéric Trépanier, conseiller
Wildor Vigeant, conseiller

en leur faisant parvenir une copie à chacun d'eux à leurs places
d'affaires respectives, en déposant une copie au bureau de poste
de Saint-Bruno-de-Montarville, sous enveloppe cachetée et recom-
mandée, les frais de poste étant payés d'avance, entre 16.00 et
17.00 heures de l'après-midi, le vingt-huitième jour de janvier
mil neuf cent quatre-vingt-deux.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dixième jour de février
mil neuf cent quatre-vingt-deux.


Louis Dufresne, C.A.
Secrétaire-trésorier

PROCES-VERBAL D'UNE SEANCE SPECIALE DE LA MUNICIPALITE REGIONALE DE
COMTE DE LA VALLEE-DU-RICHELIEU TENUE EN LA SALLE DU CONSEIL DE
L'HOTEL DE VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, MERCREDI, LE 10
FEVRIER 1982, A 20 HEURES.

Sont présents:

Monsieur Claude Bégin, maire de Saint-Basile-le-Grand
Monsieur Ferdinand Borremans, maire de McMasterville
Monsieur Michel Breton, maire d'Otterburn Park
Monsieur Michel Chapdelaine, maire de Saint-Denis Village
Monsieur Honorius Charbonneau, maire de Mont Saint-Hilaire et préfet
Monsieur Pierre Cloutier, maire de Beloeil
Monsieur Marcel Dulude, maire de Saint-Bruno-de-Montarville
Monsieur René Gendron, maire de Saint-Antoine-sur-Richelieu
Monsieur Claude Larose, maire de Saint-Antoine-de-Padoue
Monsieur Jean-Charles Marcil, maire de Carignan
Monsieur Bertrand Poulin, maire de Saint-Charles-sur-Richelieu Paroisse
Monsieur Frédéric Trépanier, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu
Monsieur André-Guy Trudeau, maire de Saint-Mathieu-de-Beloeil et sous-préfet
Monsieur Wildor Vigeant, maire de Saint-Denis Paroisse
Monsieur Louis Dufresne, secrétaire-trésorier
Madame Marielle D. Dorval, adjointe administrative
Ville de Saint-Bruno-de-Montarville

Sont absents:

Monsieur Paul Bousquet, maire de Saint-Charles-sur-Richelieu Village
Monsieur Georges Flores, maire de Chambly

CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le secrétaire-trésorier constate l'absence des conseillers
Bousquet et Flores et dépose un certificat de signification
d'un avis spécial de convocation.

82-14 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 JANVIER 1982

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine, APPUYE PAR
Monsieur Claude Bégin et RESOLU QUE le procès-verbal de la
séance du 13 janvier 1982 soit approuvé tel que présenté.

ADOpte A L'UNANIMITE

82-15 ADOPTION DU REGLEMENT NUMERO 1 CONCERNANT LES SEANCES
ORDINAIRES DU CONSEIL

Lecture faire par le secrétaire-trésorier.

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean-Charles Marcil, APPUYE PAR Monsieur Claude Larose et RESOLU D'adopter le règlement numéro 1 concernant la date des séances ordinaires du Conseil.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

82-16 ADOPTION DU REGLEMENT NUMERO 2 CONCERNANT L'HEURE A LAQUELLE
COMMENCERONT LES SEANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Lecture faite par le secrétaire-trésorier.

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Ferdinand Borremans, APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier et RESOLU D'adopter le règlement numéro 2 concernant l'heure à laquelle commenceront les séances ordinaires du Conseil.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

82-17 ADOPTION DU REGLEMENT NUMERO 3 CONCERNANT LE LIEU DE SESSIONS
DE TRAVAIL DU CONSEIL, LA LOCALISATION DU BUREAU DE LA MUNICI-
PALITE REGIONALE DE COMTE DE LA VALLEE-DU-RICHELIEU ET DU
BUREAU DU SECRETAIRE-TRESORIER

Lecture faite par le secrétaire-trésorier.

Monsieur Pierre Cloutier dépose un document explicatif sur la "MAISON VILLEBON", appartenant à la Ville de Beloeil. Il offre de louer cette maison à la Municipalité régionale de comté selon des conditions à déterminer.

Le secrétaire-trésorier dépose une offre de local de Monsieur Bruno Bénard, d'Edifice Roberval Enrg., de Saint-Bruno-de-Montarville.

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Claude Bégin, APPUYE PAR Monsieur Bertrand Poulin qu'un comité ou un groupe de deux ou trois personnes soit formé, sous la responsabilité du préfet, pour entreprendre des négociations dans un sens le plus large possible et qu'un rapport soit transmis lors de la séance du 10 mars 1982. Cette proposition n'est pas limitative.

REJETÉ A LA MAJORITE DES VOIX

...3 ..

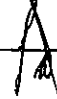
82-17 IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine, APPUYE PAR
(suite) Monsieur Frédéric Trépanier et RESOLU QUE le futur site soit
à l'intérieur de la Ville de Beloeil.

ADOpte A L'UNANIMITE

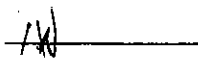
IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Breton, APPUYE PAR Monsieur
René Gendron et RESOLU QUE le règlement numéro 3 soit adopté
en ajoutant le nom de la Ville de Beloeil à l'article 1, sans
mentionner d'adresse spécifique et en ajoutant à l'article 3
les noms et adresses suivants, à savoir:

2ème mercredi de mars	Ville de Beloeil 777, boul. Laurier Beloeil
2ème mercredi d'avril	Cité de Chambly 601 Hôtel de Ville Chambly
2ème mercredi de mai	Village de Saint-Charles-sur-Richelieu 52, rue Richelieu Saint-Charles-Sur-Richelieu
2ème mercredi de juin	Ville de Mont-Saint-Hilaire 100 Centre civique Mont-Saint-Hilaire
2ème mercredi d'août	Ville de Saint-Basile-le-Grand 204, rue Principale Saint-Basile-le-Grand
2ème mercredi de septembre	Municipalité de McMasterville 300, rue Caron McMasterville
2ème mercredi d'octobre	Paroisse de Saint-Marc-sur-Richelieu 220, rue Richelieu Saint-Marc-sur-Richelieu
2ème mercredi de novembre	Ville de Saint-Bruno-de-Montarville 1585, rue Montarville Saint-Bruno-de-Montarville
4ème mercredi de novembre	Ville de Beloeil 777, boul. Laurier Beloeil
2ème mercredi de janvier	Cité de Chambly 601 Hôtel de Ville Chambly

Modifié ass.
du 10-3-82 -
rés. 82-29



Modifié ass.
10-3-82 -
rés. 82-29



...4

...4...

82-17 2ème mercredi de février Village de Saint-Charles-sur-Richelieu
(suite) 52, rue Richelieu
Saint-Charles-Sur-Richelieu

Les séances ordinaires se tiendront à tour de rôle dans les municipalités ci-haut mentionnées.

ADOPTE A L'UNANIMITE

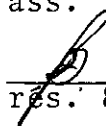
82-17A IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Breton, APPUYE PAR Monsieur René Gendron et RESOLU QU'un comité soit formé, sous la responsabilité du préfet, pour la préparation d'un rapport à être soumis à la prochaine séance, lequel rapport comprendra les sites disponibles en la Ville de Beloeil, les conditions de location pour chaque site et les recommandations du comité.

ADOPTE A L'UNANIMITE

82-18 OUVERTURE D'UN COMPTE DE BANQUE

Modifiée à
ass. 11/12/82

ATTENDU QUE l'article 165 du Code municipal prescrit que le secrétaire-trésorier doit déposer les deniers perçus par la Corporation dans un compte de banque ou de caisse d'épargne;


rés. 82-170

ATTENDU QUE le bureau du secrétaire-trésorier est situé en la Ville de Beloeil;

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Dulude, APPUYE PAR Monsieur Claude Bégin et RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit et est autorisé à ouvrir un compte de banque à la succursale de la BANQUE NATIONALE DU CANADA, située au 239, rue Cartier, à Beloeil; QUE le préfet, Honorius Charbonneau, ou le préfet-suppléant, André-Guy Trudeau, soient et sont autorisés à signer conjointement avec le secrétaire-trésorier, Louis Dufresne, tous les chèques tirés sur le compte de banque de la Corporation, ainsi que tous les autres effets et documents bancaires requérant la signature de la Corporation.

ADOPTE SUR DIVISION

82-19 MANDAT PROFESSIONNEL A UN CONSEILLER JURIDIQUE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Marcel Dulude, APPUYE PAR Monsieur Pierre Cloutier et RESOLU QUE Me Gérard Latulippe de la firme McDougall, Lemay, soit engagé à titre de conseiller juridique.

Le président demande le vote et cette proposition est rejetée. Il est entendu qu'elle sera représentée lorsque nous en aurons besoin.

REJETE A L'UNANIMITE

...3

...5

82-20 AVIS DE MOTION CONCERNANT UN REGLEMENT POUR L'ADOPTION
D'UNE POLITIQUE DES DEPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

JE, ANDRE-GUY TRUDEAU, DONNE AVIS DE MOTION A L'EFFET QUE JE PRESENTERAI OU FERAI PRESENTER UN REGLEMENT CONCERNANT L'ADOPTION D'UNE POLITIQUE DES DEPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL.

Donné ce jour par le conseiller Trudeau.

82-21 DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS A CHAQUE MUNICIPALITE MEMBRE
CONCERNANT L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Breton, APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier et RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit et est autorisé à demander à chaque municipalité membre de lui faire parvenir copie de certains documents concernant l'aménagement du territoire, concernant l'aménagement de leur territoire, à savoir:

- plan d'urbanisme
- règlement de zonage
- règlement de lotissement
- règlement de construction

ADOpte A L'UNANIMITE

82-22 POSTE DE SECRETAIRE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Michel Chapdelaine, APPUYE PAR Monsieur Frédéric Trépanier et RESOLU DE créer un poste de secrétaire et d'autoriser le secrétaire-trésorier à préparer une description de tâches et à annoncer le poste dans les journaux de la région (Journal de Chambly, Journal de Saint-Bruno et L'Oeil régional), à évaluer les candidats (es) et à faire des recommandations au Conseil pour combler ce poste.

ADOpte A L'UNANIMITE

...6

...6

82-23 CORRESPONDANCE

- 1-2-10-82 Lettre du 23 décembre 1981, de l'UNION DES CONSEILS DE COMTE ET DES MUNICIPALITES LOCALES DU QUEBEC INC., annonçant que la cotisation des municipalités membres était fixée à 0,255 \$ (incluant un état de compte détaillé).
- 2-2-10-82 Lettre du 11 janvier 1982, de LES CONSULTANTS EN AMENAGEMENT URBAIN ET REGIONAL INC., offrant leurs services pour la confection du schéma d'aménagement.
- 3-2-10-82 Lettre du 13 janvier 1982, du GOUVERNEMENT DU QUEBEC, Ministère des affaires municipales, transmettant deux chèques aux montants de 36 527 \$ et 8 250 \$, à titre de subvention de fonctionnement de la municipalité régionale de comté.
- 4-2-10-82 Lettre du 18 janvier 1982, du GOUVERNEMENT DU QUEBEC, Ministère des affaires municipales, direction générale de l'évaluation foncière, avisant que l'assistance technique de ce ministère pouvait être obtenue à leur nouvelle adresse.
- 5-2-10-82 Lettre du 28 janvier 1982, de MCDUGALL, LEMAY, offrant leurs services à titre de conseiller juridique.
- 6-2-10-82 Mémo du 29 janvier 1982, de la CORPORATION DES SECRETAIRES MUNICIPAUX DU QUEBEC, adressé à tous les secrétaires de comté et secrétaires de MRC, avisant de la tenue de journée d'information sur les MRC.
- 7-2-10-82 Lettre du 3 février 1982, d'EDIFICE ROBERVAL ENRG., offrant des locaux pour le chef-lieu de la MRC.
- 8-2-10-82 Lettre du 8 février 1982, de POUPART, THOMAS, avocats, concernant la création de la Régie de l'A.I.B.R. conformément à la loi no. 74.

...7

82-24 CONSTITUTION DE LA REGIE INTERMUNICIPALE D'AQUEDUC DU
BAS RICHELIEU

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Bertrand Poulin, APPUYE PAR Monsieur Claude Larose et RESOLU QUE la Municipalité régionale de comté de la Vallée-du-Richelieu approuve la constitution de la Régie Intermunicipale d'Aqueduc du Bas Richelieu conformément aux dispositions du chapitre 83 L.Q. 1979 et le secrétaire reçoit instruction de communiquer sans délai la présente approbation au sous-ministre des affaires municipales de la province de Québec, Me Patrick Kenniff, afin que ce dernier avise le ministre des affaires municipales de celle-ci.

ADOpte A L'UNANIMITE

82-25 QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Robert Gauthier demande au préfet si le mandat donné par le gouvernement est très clair.


82-26 VARIA

Une discussion s'engage sur le choix du local pour le bureau de la Municipalité régionale de comté. Le préfet mentionne aux conseillers qu'il n'est pas absolument nécessaire qu'il fasse partie du comité de négociations pour le choix du local de la MRC. Messieurs les conseillers Michel Breton, Ferdinand Borremans et Claude Bégin se portent volontaires et feront rapport au Conseil à la prochaine séance.


82-27 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Claude Bégin, APPUYE PAR Monsieur René Gendron et RESOLU QUE l'assemblée soit levée. Il est 20 h 45.

ADOpte A L'UNANIMITE



Secrétaire-trésorier



Préfet

